

Faire garder son chien pendant les vacances.

Si vous ne pouvez pas amener votre animal en vacances, il existe différents modes de gardes pour vous permettre de partir l'esprit tranquille :

- La pension, où votre chien sera en chenil avec parfois un accès libre à l'extérieur. Il en existe maintenant de différents types, du basique au plus luxueux, avec parfois divers services proposés (promenades collectives, bains à la sortie de la pension, piscine, webcam, etc).
- La famille d'accueil, où votre animal intègre un nouvel environnement et est en contact permanent avec les membres de la famille.
- Et enfin la visite à domicile, où une personne vient (une ou plusieurs fois par jour selon les besoins) s'occuper de votre animal.



Quelque soit le mode de garde choisi, il est conseillé de réserver le séjour de votre compagnon plusieurs semaines à l'avance, surtout s'il est prévu durant les vacances scolaires, périodes de fortes affluences.